

TAXE D'APPRENTISSAGE

Formulaire de versement de la fraction du 13 %

Coordonnées de l'établissement de formation

Établissement de formation
NOM / Prénom
Adresse CP / Ville
Tél. Mob. Courriel
SIRET

Responsable de la taxe d'apprentissage dans votre entreprise

Raison sociale SIRET
NOM / Prénom
Tél. Mob. Courriel
Le cas échéant, nom et coordonnées de l'expert comptable ou du cabinet comptable qui s'occupe de la taxe d'apprentissage pour votre entreprise :
NOM Ville
Tél.

Bénéficiaire de la fraction du 13 %

Au titre du financement des formations initiales technologiques et professionnelles hors apprentissage et de nos Points A.

NOM de l'école :

**Lycée Professionnel des Métiers
Sonia Delaunay
21 bis rue d'Auvergne - BP 80089
41004 Blois Cedex**

Règlement par Chèque Virement Espèces (option) CB

À l'ordre de : L'Agent Comptable Lycée S. Delaunay

IBAN :

FR76 1007 1410 0000 0010 0023 431

BIC :

TRPUFRP1

Montant : €

Règlement avant le 1er mai 2021

ENTREPRISE

Taxe d'apprentissage : 0,68% de la masse salariale

Formule

Votre masse salariale 2020 : €
X 0,68 % = €
Solde Ecole de 13 % TA 2021 : €
Subvention en matériel
déductible : €
Bonus Alternant déductible : €

Le calcul du montant global
à verser reste le même.

100
%

13
%

ÉTABLISSEMENT

13% = LE SOLDE
À VERSER
À L'ÉTABLISSEMENT